CROIX-ROUGE FRANCAISE

Association Reconnue d'Utilité Publique

98, rue Didot
75014 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

CROIX-ROUGE FRANCAISE

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

98, rue Didot
75014 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CROIX-ROUGE FRANCAISE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également

à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies en annexe des comptes annuels :
  - sur les principes d'établissement des états financiers au point 3.1 de l'annexe des comptes annuels,
  - sur les créances et les règles de provisionnement au point 3.6 et à la note n°6 de l'annexe des comptes annuels,
  - sur les règles et méthodes relatives aux legs et subventions d'investissement, dérogeant aux dispositions du règlement n° 99-01 du Comité de la Règlementation Comptable au point 3.8 de l'annexe des comptes annuels,
  - sur les règles et méthodes relatives aux provisions réglementées dérogeant à l'avis n°2007-05 du Conseil National de la comptabilité au point 3.8 de l'annexe des comptes annuels,
  - sur les provisions et notamment la provision pour départ à la retraite au point 3.9 de l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 22 juin 2016

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit	Deloitte & Associés
Florence PESTIE	Philippe GUAY

COMPTES SOCIAUX
2015

Croix-Rouge française

Association
Reconnue d'Utilité Publique
98, rue Didot
75014 Paris

COMITÉ DE LA CHARTE
don en confiance

ACTIF

En €	Notes	Brut	Amort. et dépréciations	Net 31/12/2015	Net 31/12/2014
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3**	**39 825 507**	**28 728 065**	**11 097 442**	**7 664 254**
Frais d'établissement		311 013	291 160	19 853	27 276
Frais de recherche et développement		1 000 855	978 381	22 474	9 379
Droits d'utilisation (brevets, logiciels...)		31 113 139	26 655 245	4 457 894	4 945 340
Droit au bail		109 545	94 300	15 245	15 245
Autres immo. incorporelles		1 033 293	708 980	324 314	41 890
Immo. incorp. en cours		6 257 662		6 257 662	2 625 124
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**4**	**1 027 841 961**	**574 720 908**	**453 121 053**	**463 812 760**
Terrains		24 729 320	6 410 459	18 318 861	18 199 574
Constructions		643 517 475	312 844 446	330 673 029	342 998 510
Instal. techniques, matériels et outillages		107 770 692	81 951 179	25 819 513	25 445 446
Autres immobilisations corporelles		214 065 854	151 162 452	62 903 402	61 466 555
Immobilisations grevées de droit		24 946 942	22 352 372	2 594 570	4 860 951
Immobilisations corporelles en cours		12 811 678	0	12 811 678	10 841 724
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**5**	**59 473 906**	**9 047 318**	**50 426 588**	**49 278 014**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		**1 127 141 374**	**612 496 291**	**514 645 084**	**520 755 028**
Stocks		3 644 909	16 197	3 628 712	3 663 641
Avances et acomptes sur commandes		2 312 910		2 312 910	2 089 241
Créances					
Usagers, clients et comptes rattachés	6	94 378 100	13 163 098	81 215 002	84 208 640
Autres créances	6	93 199 116	4 457 962	88 741 154	95 121 695
Placements de trésorerie	7	153 175 310		153 175 310	144 220 280
Disponibilités		19 473 302		19 473 302	29 191 699
TOTAL ACTIF CIRCULANT		**366 183 647**	**17 637 257**	**348 546 390**	**358 495 195**
Charges constatées d'avance		5 695 646		5 695 646	6 649 014
TOTAL ACTIF		**1 499 020 668**	**630 133 547**	**868 887 120**	**885 899 237**
Engagements reçus					
Legs nets à réaliser	**14**			12 130 263	15 155 360

PASSIF

En €	Notes	31/12/2015	31/12/2014
FONDS PROPRES	**8**	**210 551 286**	**221 204 223**
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Apports et autres		78 533 353	78 533 285
Legs et donations		2 390 931	1 950 819
Subventions d'investissement non amortissables		60 704 015	59 291 082
Ecart de réévaluation		2 182 257	2 182 257
Réserves		122 321 323	117 739 623
Report à nouveau		-42 546 393	-26 206 791
Résultat de l'exercice		-13 034 200	-12 286 051
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	**8**	**109 672 233**	**94 434 657**
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Apports ou legs avec droit de reprise		18 801 422	18 205 013
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		-23 856 852	-22 359 099
Provisions réglementées	**8**	48 346 600	37 695 815
Subv. d'investissement amortissables externes	**8**	63 786 494	56 031 976
Droits des propriétaires		2 594 570	4 860 951
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		**320 223 519**	**315 638 880**
PROVISIONS	**9**	**77 018 579**	**73 223 834**
FONDS DEDIES	**10**	**61 414 191**	**85 809 816**
Fonds dédiés sur subventions		43 454 942	66 077 550
Fonds dédiés sur autres ressources		17 959 249	19 732 267
DETTES		**395 416 031**	**389 551 467**
Emprunts et dettes financières (1)	**11**	168 661 537	174 430 126
Fournisseurs et comptes rattachés		50 229 674	45 715 271
Autres dettes	**12**	176 524 819	169 406 070
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		**14 814 801**	**21 675 240**
TOTAL PASSIF		**868 887 120**	**885 899 237**
Engagements donnés			
Redevances de crédit bail immobilier	**14**	9 113 513	9 504 510
(1) dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques :	**7**	2 601 645	950 410

COMPTE DE RESULTAT

En €	Notes	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS DES ACTIVITES	**1-2**	**809 204 846**	**793 650 986**
Production vendue		1 900 606	1 682 401
Revente de marchandises achetées		2 569 431	2 682 504
Prestations de services médicales, médico-sociales		708 872 632	693 107 742
Frais de scolarité et formation		63 922 374	65 353 838
Produits des manifestations		2 274 005	2 645 802
Produits des postes de secours		7 347 088	7 475 760
Autres prestations de services		21 561 720	20 343 753
Production stockée ou immobilisée		756 989	359 185
SUBVENTIONS RECUES	**1-2**	**224 862 461**	**245 690 444**
Subventions d'exploitation		222 589 730	243 288 780
Taxe d'apprentissage collectée		2 272 730	2 401 664
PRODUITS DE COLLECTE		**68 624 247**	**65 343 343**
Dons non affectés		38 723 319	37 862 467
Produits de la vente de dons en nature		15 945 366	15 491 378
Quête nationale		3 452 611	3 494 584
Dons affectés		8 099 085	6 518 031
Cotisations reçues des adhérents		615 900	656 923
Produits de surtaxe postale		1 787 966	1 319 960
AUTRES PRODUITS	**1-2**	**32 485 881**	**39 229 323**
QP des subventions d'invest. virée au cpte de rslt	**8**	5 667 713	5 002 454
Produits divers de gestion courante		14 786 584	19 168 357
Legs reçus et QP libéralités virée au cpte de rslt		12 031 584	15 058 511
REPRISES D'AMORT, DE PROV ET TRANSFERTS DE CHARGES	**6-8**	**26 387 347**	**20 965 818**
REPORT RESSOURCES non utilisées des ex. antérieurs	**10**	**54 032 956**	**42 681 074**
PRODUITS D'EXPLOITATION		**1 215 597 737**	**1 207 560 987**
ACHATS CONSOMMES		76 779 482	73 699 658
CHARGES EXTERNES		224 111 010	212 147 209
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		4 819 431	4 637 197
CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires et traitements		474 283 285	469 921 006
Charges sociales et fiscales sur rémunérations		273 176 851	267 736 349
SECOURS ACCORDES EN FRANCE		35 755 384	29 134 181
SECOURS ACCORDES A L'ETRANGER		17 950 704	15 869 072
AUTRES CHARGES		8 240 060	11 003 257
DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS			
Dotations aux amortissements d'exploitation	**3-4**	46 214 719	45 689 565
Dotations aux provisions d'exploitation	**6-9**	31 860 404	23 717 008
ENGAGEMENTS A REALISER sur ressources affectées	**10**	29 637 331	62 364 325
CHARGES D'EXPLOITATION		**1 222 828 661**	**1 215 918 826**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**1-2**	**-7 230 924**	**-8 357 839**

COMPTE DE RESULTAT suite

En €	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Revenus et produits nets de cessions de VMP		24 829	93 622
Autres produits financiers		2 508 784	4 415 261
Rep. prov. et transferts charges financiers		127 860	110 347
PRODUITS FINANCIERS		**2 661 472**	**4 619 230**
Charges nettes sur valeurs mobilières de placement			
Intérêts et charges assimilées		7 167 337	7 012 720
Dotations aux provisions financières		567 258	253 038
CHARGES FINANCIERES		**7 734 595**	**7 265 758**
RESULTAT FINANCIER	**1-2**	**-5 073 123**	**-2 646 528**
RESULTAT COURANT		**-12 304 046**	**-11 004 368**
Prix de vente des immobilisations cédées		12 429 168	2 874 106
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 573 661	1 996 422
Rep. prov. et transferts charges exceptionnels		716 351	3 165 556
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**15 719 180**	**8 036 084**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 926 353	5 561 847
Valeurs nettes comptables des immo cédées		6 115 518	2 120 436
Dotations aux provisions exceptionnelles		5 407 462	1 635 484
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**16 449 334**	**9 317 767**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**1-2**	**-730 153**	**-1 281 683**
Total des produits		1 233 978 389	1 220 216 300
Total des charges		1 247 012 589	1 232 502 351
RESULTAT NET		**-13 034 200**	**-12 286 051**
Part gestion propre	*1*	*-960 097*	*-4 259 323*
Part gestion contrôlée	*1*	*-12 074 103*	*-8 026 728*
Contributions volontaires en nature			
Valorisation du bénévolat	5	379 179 268	344 693 730

ANNEXE

1. Informations relatives à l'Association

La Croix-Rouge française est une association reconnue d'utilité publique par décret du 7 août 1940 validé par ordonnance du 27 avril 1945, régie par la loi du 1er juillet 1901. La mission sociale développée par la Croix-Rouge française se décline en cinq secteurs d'activité :

- urgence et secourisme
- action sociale
- santé
- formation
- solidarité internationale

Sa mission s'exerce au moyen d'unités qui ne disposent pas de personnalité juridique propre et qui sont constituées :

- d'établissements qu'elle est amenée à gérer : structures sanitaires, sociales, médico-sociales et structures de formation initiale et continue,
- de délégations et d'unités locales qui mènent des actions de proximité dans les domaines de l'action sociale, de l'urgence et du secourisme au niveau national et international,
- de fonctions supports et d'encadrement de l'action au niveau du siège.

Les comptes annuels sont représentatifs de 1427 dossiers comptables dont 785 relatifs à des délégations ; les opérations inter-structures sont éliminées et les éventuelles plus ou moins-values internes à l'association Croix-Rouge française sont neutralisées.

Les comptes des structures suivantes n'ont pas été intégrés dans ceux de la Croix-Rouge française au 31 décembre 2015 car non obtenus dans les délais :

- délégation territoriale de Wallis ;
- délégation territoriale de Futuna.

L'impact financier de ces structures est négligeable.

Les comptes des structures suivantes n'ont pas été obtenus dans les délais, ils ont cependant fait l'objet d'une intégration dans les comptes de la CRf au 31 décembre 2015 sur la base des chiffres 2014 :

- délégation territoriale de Nouvelle Calédonie ;
- accueil de jour pour personnes âgées de Nouvelle Calédonie.

L'impact sur le résultat net de ces deux structures sur 2014 était de 300 K€.

Les comptes annuels sociaux de la Croix-Rouge française n'incluent ni les comptes des fonds de dotation ou associations contrôlées ni les comptes des SCI détenues.

2. Faits marquants de l'exercice et évènements postérieurs à la clôture

Faits marquants de l'exercice :

- En mars 2015, l'Inspection du Travail a effectué un contrôle portant sur la durée du temps de travail des salariés du Siège - Didot sur l'année 2014. Elle a ainsi relevé des infractions qui n'ont pas donné lieu à poursuite. Cependant, un accord a été conclu entre la direction et les représentants du personnel du siège concernant l'indemnisation des infractions constatées sur la durée légale du travail. Cette indemnisation s'est élevée à 301 K€. Des discussions sont encore en cours avec les instances représentatives du personnel.

- Dans le cadre du projet d'évolution de l'organisation régionale, deux centres de services partagés (CSP) sur les fonctions paie, comptabilité et contrôle de gestion ont été officiellement créés le 1er octobre 2015. Ils sont basés à Noisy le Grand (CSP Nord) et à Villeurbanne (CSP Sud).
  Le 1er novembre 2015, un changement de ligne managériale est intervenu, ces fonctions devenant rattachées aux services supports du siège correspondants.

Évènement postérieur à la clôture de l'exercice :

- La Croix-Rouge française fait l'objet d'un contrôle URSSAF, celui-ci a débuté le 11 février 2016. A ce jour aucune conclusion n'a été émise.

- Le projet d'évolution de l'organisation régionale a été abordé avec les instances représentatives du personnel (IRP) lors :
  - du CCE du 3 mars 2016 : la direction générale informe les IRP du projet de fermeture des antennes régionales
  - du CCE du 30 mars 2016 : la direction générale présente de manière succincte aux IRP le projet d'évolution de l'organisation régionale dans son ensemble
  - du CCE du 28 avril 2016 : la direction générale remet aux IRP le dossier reprenant le détail des éléments relatifs à l'évolution de l'organisation régionale

- Face aux difficultés financières rencontrées dans la filière domicile, des recherches de solutions concernant les SAAD sont en cours. Un accord a été signé avec l'AMAPA pour le SAAD de Grasse, et les discussions se poursuivent pour 5 autres SAAD.

3. Principes et méthodes comptables

Les états financiers annuels ont été préparés conformément aux dispositions du règlement n°99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable (CRC) qui régissent les règles spécifiques applicables aux associations.

La Croix-Rouge française établit ses comptes annuels dans le respect des principes du plan comptable général, ceci conformément au règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et aux dispositions spécifiques inhérentes à certains types d'associations du secteur sanitaire et social notamment.

3.1 Principes d'établissement des états financiers

Les comptes annuels de la Croix-Rouge française sont établis en euros au niveau du bilan, du compte de résultat et du Compte d'Emploi annuel des Ressources et en milliers d'euros pour le reste de l'annexe.
L'Association clôture ses comptes au 31 décembre.

3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur une durée maximale de 5 ans.

3.3 Immobilisations corporelles

- **Valeur d'entrée**

Conformément au règlement CRC n°2004-06 sur les actifs, les immobilisations corporelles sont enregistrées :

- Au coût d'acquisition, pour les immobilisations acquises à titre onéreux.
  Par dérogation, certains immeubles d'établissements sous gestion contrôlée ont antérieurement fait l'objet d'une revalorisation suite à des négociations menées avec leurs organismes financeurs justifiant l'existence d'écart de réévaluation figurant au passif à hauteur de 2 182 K€,

- A la valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit par voie de legs et de donations correspondant à la valeur qui aurait été acquittée dans des conditions normales de marché. Les biens reçus par la Croix-Rouge française antérieurement à la première application de cette règle ne sont pas valorisés à l'actif du bilan et ne font l'objet d'aucun amortissement,

- A la valeur portée sur les conventions ou à défaut à la valeur vénale pour les biens immobiliers utilisés dans le cadre de commodats (mises à disposition gratuite de biens immobiliers encadrés par des conventions comportant restitution aux propriétaires après utilisation).
  Ces biens sont enregistrés à l'actif du bilan au poste « Immobilisations grevées de droit » et au passif en « Droits des propriétaires » figurant dans la rubrique « Autres fonds associatifs ». Conformément à la réglementation comptable, l'amortissement de ces biens ne transite pas par le compte de résultat mais est directement imputé sur le poste « Droits des propriétaires ».

- **Durées d'amortissement**

- Durées d'amortissement des biens non décomposables :

Agencements et installations..... 5 à 10 ans
Matériels et outillages..... 10 ans
Matériels spécifiques secourisme..... 3 ans
Matériels de transport..... 5 ans
Mobiliers et matériels de bureau..... 3 à 10 ans

Dans le cadre de la gestion des établissements sous contrôle des autorités de tarification, certaines immobilisations font l'objet d'un amortissement sur des durées définies par les autorités de tarification pouvant différer de celles habituellement pratiquées. Par application des dispositions de l'avis n°2007-05 du Conseil National de la Comptabilité du 4 mai 2007, le différentiel d'amortissement est alors constaté pour compléter les dotations comptabilisées (application d'un amortissement dérogatoire ou différé).

- Durées d'amortissement des biens décomposables (constructions et aménagements) :

Les 4 composants identifiés ci-dessous font l'objet d'un amortissement en fonction de leur durée d'utilisation.

	Fondations, systèmes porteurs, remplissage	**Couvertures, menuiseries extérieures**	**Cloisonnements, sols, peintures**	**Plomberie, électricité, VMC, systèmes de sécurité, ascenseurs, chauffage**
Immeubles, appartements et locaux situés dans un immeuble				
jusque 1949 (dont châteaux)	80 ans	30 ans	10 ans	15 ans
1950 à aujourd'hui (dont extensions)	40 ans	30 ans	10 ans	15 ans
Maison, grande maison				
jusque 1949	80 ans	20 ans	20 ans	20 ans
1950 à aujourd'hui (dont extensions)	40 ans	20 ans	20 ans	20 ans
Entrepôts, hangars, garages	40 ans	20 ans		20 ans
Préfabriqués		20 ans	20 ans	15 ans

- **Valeur d'inventaire**

En cas d'identification d'un indice de perte de valeur (vente d'actif envisagée, potentiel de service réduit...), une analyse est effectuée pouvant conduire à la constatation d'une dépréciation complémentaire.

3.4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable des titres. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net de clôture, perspectives d'avenir et valeur d'utilité pour la Croix-Rouge française.
Les autres immobilisations financières sont dépréciées en cas de risque de recouvrabilité.

Voir note n°5 sur les immobilisations financières.

3.5 Stocks

Ils sont valorisés selon la méthode PEPS « premier entré, premier sorti » et dépréciés en cas de rotation lente ou de péremption.

3.6 Créances

Les créances correspondent aux prestations en attente de paiement fournies par l'unité à ses usagers, prises en charge par les usagers eux-mêmes ou par divers organismes (CPAM, mutuelle...).
Les créances présentant un risque de non recouvrement sont dépréciées en fonction de leur ancienneté.
Les montants des provisions sont ajustés en fonction des risques les plus probables à la date d'établissement des comptes.

3.7 Placements de trésorerie

Ils sont valorisés à la valeur historique et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur liquidative au 31 décembre est inférieure.

3.8 Fonds associatifs

Les fonds associatifs sont composés :

- **De fonds propres soit :**

  - Des fonds associatifs sans droit de reprise qui sont des fonds qui ne peuvent être repris par les apporteurs. Le résultat et le report à nouveau traduisent la gestion propre des activités de certains établissements de la Croix-Rouge française (instituts de formation, crèches...), des délégations et de l'activité internationale ainsi que les fonctions d'encadrement et de soutien du siège.
    Les legs et donations sont des réserves représentatives d'immeubles, obtenues par voie de legs et de donations utilisées par l'Association ; elles font l'objet d'une reprise symétrique à la charge d'amortissement sur 10 ans. Depuis 2010, les nouveaux legs ne sont pas concernés par cette reprise.

  - Des réserves règlementées qui sont issues de l'application de décisions d'affectation attribuées par les autorités de tarification.

  - Des subventions d'investissement.

- **D'autres fonds associatifs soit :**

  - Des apports réputés « avec droit de reprise » qui sont susceptibles de reprise notamment dans le secteur sanitaire et médico-social.

  - Des résultats issus des établissements sous gestion contrôlée en instance d'affectation.

  - Des legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisé assortis de droit de reprise.

  - Des provisions règlementées qui sont constituées en application de la règlementation comptable médico-sociale et autorisées par les règlements n°99-01 et ANC 2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

  - Des subventions d'investissement.

- **Provisions règlementées**

Selon l'avis n° 2007-05 du Conseil National de la Comptabilité, les dotations et reprises de provision règlementées sont comptabilisées en exceptionnel.

À compter de 2015, dans les comptes de la Croix-Rouge française, les flux de certaines provisions règlementées sont transférées du cycle exceptionnel vers le cycle exploitation afin d'être en adéquation en terme de présentation avec les crédits non reconductibles les finançant.

En effet, les autorités de tarification peuvent être amenées à attribuer, au titre des dotations globales ou de tarification, des fonds destinés à financer des acquisitions d'immobilisations ou des charges d'exploitation à venir. Ces dotations complémentaires, bien qu'ayant un caractère de crédit non reconductible (CNR), sont enregistrées en exploitation.

Les provisions règlementées concernées sont :
- les provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations (compte 142),
- les autres provisions règlementées (compte 1488).
-

Le tableau ci-dessous présente les dotations et reprises de provisions règlementées pour 2014 selon la même règle comptable que 2015.

En K€	Nature	2014	2015
Dotation	Exceptionnel	513	460
	Exploitation	906	11 948
	Total	1 419	12 408
Reprise	Exceptionnel	529	496
	Exploitation	1 174	1 296
	Total	1 703	1 792

- **Subventions d'investissement**

La Croix-Rouge française reçoit des subventions d'investissement destinées au financement de biens dont le renouvellement lui incombe ou non :

  - Les subventions d'investissement affectées à un bien dont le renouvellement incombera à l'Association (en fonction de la convention ou en fonction des contraintes de fonctionnement de l'organisme) sont maintenues au passif du bilan au compte « Subventions affectées à des biens renouvelables (non amortissables) ».

  - Les subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'Association sont inscrites au passif et reprises selon le rythme d'amortissement du bien financé. L'expérience passée de la Croix-

Rouge française montre la tendance des tiers financeurs à assurer le renouvellement des subventions d'investissement et la capacité de la Croix-Rouge française à trouver un financeur. En conséquence, la Croix-Rouge française inscrit ces subventions en subventions amortissables.

3.9 Provisions

Conformément au règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque l'Association a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers et ce, sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

- **Provision pour départ à la retraite**

Le personnel de la Croix Rouge perçoit une indemnité de départ en retraite définie par la Convention Collective du personnel salarié de la Croix-Rouge Française.
Ce régime crée une obligation de l'employeur vis-à-vis de ses salaries. Il est partiellement couvert pour une structure par un contrat d'assurance.
L'engagement est calculé, par un actuaire indépendant, selon la méthode des unités de crédits projetées. Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

Taux d'actualisation	2.00%*
Progression des salaires	
Cadres	2,20% selon données historiques des 3 dernières années
Non cadres	1,58% selon données historiques des 3 dernières années
Ages théoriques de départ	entre 62 et 64 ans selon l'âge et le statut du salarié
Taux de mobilité	entre 0 et 20% selon l'âge et le statut
Tables de mortalité	INSEE 2011-2013
Taux moyen de charges sociales	53.50%**

(*) Taux déterminé par rapport au taux d'émission des obligations en euros du secteur privé de grande qualité pour une durée équivalente à celle des engagements.
(**) Il s'agit du taux moyen de la CRf, cependant le taux de charges patronales est transmis pour chaque individu

La Croix-Rouge applique la méthode préférentielle.
Depuis l'exercice 2014, suite à la recommandation n°2013-R.02 de l'Autorité des Normes Comptables, la Croix-Rouge applique méthode dite du «Corridor» conduisant à amortir la part des pertes et gains actuariels qui dépasse 10 % de la valeur des engagements, par le compte de résultat, sur la durée résiduelle moyenne probable de vie active des salariés (soit 8,97 années).

3.10 Reconnaissance des produits

Les dons reçus et datés de l'exercice sont rattachés à ce même exercice même s'ils sont réellement encaissés dans les jours suivants la fin de cet exercice.
La Croix-Rouge française considère que les dons collectés suite à des appels à dons par voie de publipostages (dits mailings) sont non affectés car utilisables pour ses missions prioritaires, ceci sauf s'ils font suite à des opérations d'urgence ou à des évènements exceptionnels. Dans ces cas particuliers ou s'ils sont affectés par les donateurs, les fonds non utilisés dans la période font l'objet de fonds dédiés.

Conformément au plan comptable des associations CRC n°99-01, les subventions de fonctionnement sont inscrites en produits lors de la réception de la notification d'attribution. Lorsque les fonds n'ont pas pu être utilisés en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris envers le tiers financeur est inscrit au passif en « Fonds Dédiés » et fera l'objet d'une reprise ultérieure au fur et à mesure de la réalisation des dépenses.

Les legs (non constitués d'immobilisations dont l'Association conserve l'usage) et donations sont enregistrés en résultat à la date de perception des fonds.

3.11 Fonds Dédiés

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs, sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste de « Fonds dédiés ».
Au compte de résultat sont enregistrés :

- en charges dans le poste « Engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture,
- en produits dans le poste « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Une procédure précise les modalités de réaffectation des reliquats de fonds dédiés issus de la générosité du public dans le cas où la cause est épuisée (décision du Conseil d'administration du 8 octobre 2008 modifiée par le Conseil d'administration du 13 octobre 2010).

3.12 Résultat exceptionnel

Il inclut des éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents.

3.13 Méthodologie d'élaboration du Compte d'Emploi annuel des Ressources

Conformément à l'article 4 de la loi n°91.772 du 7 aout 1991 le Compte d'Emploi des Ressources est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat.
La méthodologie d'élaboration de ce tableau est présentée au paragraphe 5.

3.14 Traitement des contributions volontaires en nature

- Bénévolat

Le recensement des heures de bénévolat a été effectué à partir :

- de rapports d'activité pour les activités d'urgence et de secourisme,
- d'enquêtes et de données précises au niveau des activités d'action sociale,
- d'échantillons extrapolés pour les activités d'encadrement et de gouvernance.

Un taux horaire unique a été retenu correspondant au salaire moyen 2013 publié par l'INSEE. Le taux de charges patronales appliqué est de 52%.

- Autres contributions

Compte tenu du grand nombre de structures, il n'est actuellement pas possible de valoriser les autres contributions volontaires qui concernent principalement :

- les mises à disposition d'immeubles et de biens utilisés par la Croix-Rouge française,
- des dons en nature (alimentaires principalement).

4. Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

Note N°1 : Résultats des activités en gestion propre et en gestion contrôlée

Les activités en gestion propre sont traduites essentiellement dans les comptes des délégations, de l'action internationale, des établissements de la filière formation, du siège (pilotage de l'action et encadrement de l'action au niveau national), ainsi que de quelques établissements dont le résultat, les réserves et les constructions ne sont pas susceptibles de reprises par un tiers financeur.

COMPTE DE RESULTAT GESTION PROPRE

En K€		31/12/2015	31/12/2014
Produits des activités		155 160	155 840
Subventions reçues	(1)	205 692	218 154
Produits de collecte		68 476	65 106
Autres produits	(2)	23 993	31 100
Produits affectés non utilisés des exercices antérieurs	(3)	53 595	40 177
Reprises d'amort et provisions, transferts de charges		10 035	12 031
TOTAL PRODUITS		**516 951**	**522 409**
Achats consommés		-29 258	-26 289
Autres charges externes		-125 343	-115 959
Impôts et taxes		-2 240	-2 219
Charges de personnel		-288 733	-279 133
Autres charges de gestion courante		-56 373	-47 118
Dotations aux amortissements d'exploitation		-19 194	-18 495
Dotations aux provisions d'exploitation		-10 078	-14 034
Engagements à réaliser sur ressources affectées	(4)	-28 695	-59 534
Soldes des mouvements internes		33 913	33 162
TOTAL CHARGES		**-526 000**	**-529 618**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**-9 050**	**-7 210**
RESULTAT FINANCIER	(5)	**2 112**	**4 391**
RESULTAT COURANT		**-6 938**	**-2 819**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(6)	**5 978**	**-1 441**
RESULTAT NET		**-960**	**-4 259**

(1) La diminution des subventions reçues est principalement imputable à l'activité internationale (-33 038 K€).
La tendance majoritaire sur l'exercice 2015 est d'être sur des fins de subventions pluriannuelles (provenant d'exercices précédents), qui devront être renouvelées courant 2016 et 2017.
À noter la scission du CHRS de Corbeil-Essonnes et le transfert d'une partie de l'activité en gestion propre pour + 8 610 K€.

(2) En 2015, la diminution des autres produits d'exploitation concerne essentiellement l'activité internationale (- 4 631 K€) du fait du financement spécifique des fonds perçus pour Ébola en 2014.
Par ailleurs, le Siège enregistre une baisse importante des legs reçus (-1 839 K€), la tendance est à la répartition des legs entre plusieurs associations.

(3) L'augmentation des produits affectés non utilisés provient de l'activité internationale (+17 714 K€). Les principales utilisations concernent la crise sanitaire Ébola (11 718 K€) ainsi que plusieurs actions en Afrique telles que des projets eau-assainissement et lutte contre la malnutrition (5 256 K€).

(4) La diminution des engagements à réaliser sur ressources affectées est principalement due à l'activité internationale (-29 284 K€) en corrélation avec la baisse des subventions reçues.

(5) En 2015, il n'y a pas eu de distributions de réserves de la SCI Les Peupliers à la Croix-Rouge française (2 000 K€ l'an passé).

(6) Le résultat exceptionnel 2015 est principalement imputable aux ventes immobilières de la rue Inkermann à Lyon pour 2 876 K€ ainsi que la cession de la rue Joubert à Angers à hauteur de 1 055 K€.

COMPTE DE RESULTAT GESTION CONTROLEE

En K€		Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
Produits des activités	(1)	654 045	637 811
Subventions reçues	(2)	19 171	27 536
Produits de collecte		148	237
Autres produits		8 493	8 130
Produits affectés non utilisés des exercices antérieurs		438	2 504
Reprises d'amort et provisions, transferts de charges	(3)	16 352	8 934
TOTAL PRODUITS		**698 647**	**685 152**
Achats consommés		-47 521	-47 411
Autres charges externes		-98 768	-96 188
Impôts et taxes		-2 580	-2 418
Charges de personnel		-458 728	-458 525
Autres charges de gestion courante		-5 573	-8 888
Dotations aux amortissements d'exploitation		-27 021	-27 195
Dotations aux provisions d'exploitation	(3)	-21 783	-9 683
Engagements à réaliser sur ressources affectées		-942	-2 830
Soldes des mouvements internes		-33 913	-33 162
TOTAL CHARGES		**-696 829**	**-686 300**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**1 819**	**-1 148**
RESULTAT FINANCIER		**-7 185**	**-7 038**
RESULTAT COURANT		**-5 366**	**-8 186**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3)	**-6 708**	**159**
RESULTAT NET		**-12 074**	**-8 027**

(1) La hausse des produits des activités est principalement due à l'octroi de crédits non reconductibles pour des projets immobiliers en cours notamment sur l'IME La Sapinière à St-Jans-Cappel (5 000 K€) et sur la MAS La Queue les Yvelines (2 598 K€) ainsi que le financement de l'extension du Domaine de St Alban mis en service en 2015 (4 246 K€).

(2) La baisse des subventions reçues s'explique principalement par le transfert d'une partie de l'activité en gestion propre du CHRS de Corbeil-Essonnes.

(3) L'augmentation des dotations et reprises de provisions d'exploitation sont en corrélation avec la diminution du résultat exceptionnel. En effet, à partir de 2015, les dotations et reprises sur provisions règlementées sont transférées du cycle exceptionnel vers le cycle exploitation afin d'être en adéquation en terme de présentation avec les crédits non reconductibles les finançant.

Note N°2 : Information segmentée

1- Santé et aide à l'autonomie

En K€	SANITAIRE		HANDICAP		PERSONNES AGEES		DOMICILE	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
RÉSULTATS								
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-2 829**	**-6 051**	**3 185**	**4 999**	**-320**	**122**	**-6 230**	**-6 104**
RESULTAT COURANT	**-6 230**	**-9 495**	**944**	**2 480**	**-1 280**	**-797**	**-7 716**	**-7 361**
RESULTAT NET	**-6 379**	**-9 829**	**838**	**1 373**	**-654**	**-618**	**-8 680**	**-7 417**
ACTIFS ET PASSIFS								
Total immo. nettes corporelles	140 442	136 306	106 449	101 335	57 533	58 692	1 386	1 497
Autres actifs	48 766	48 585	21 665	23 365	12 432	13 049	11 205	9 243
Trésorerie nette (dont découverts bancaires)	50 397	42 595	38 309	46 125	13 026	15 574	726	-2 523
Comptes internes nets	-42 449	-40 596	-15 198	-14 028	-17 287	-19 010	-38 297	-41 466
TOTAL DES ACTIFS	**197 157**	**186 890**	**151 225**	**156 796**	**65 704**	**68 306**	**-24 981**	**-33 247**
Total fonds associatifs et réserves	74 807	65 607	67 504	76 202	20 742	20 160	-45 844	-53 181
Fonds dédiés	1 170	1 498	66	63	80	104	34	105
Autres passifs	121 180	119 785	83 655	80 531	44 882	48 042	20 829	19 829
TOTAL DES PASSIFS	**197 157**	**186 890**	**151 225**	**156 796**	**65 704**	**68 306**	**-24 981**	**-33 247**

2- Action sociale

En K€	CARITATIVE		LUTTE CONTRE L'EXCLUSION		ENFANCE ET FAMILLES	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
RÉSULTATS						
RESULTAT D'EXPLOITATION	**339**	**2 135**	**710**	**358**	**416**	**2 024**
RESULTAT COURANT	**1 967**	**3 744**	**497**	**170**	**-377**	**1 449**
RESULTAT NET	**2 758**	**3 917**	**624**	**-472**	**-501**	**-1 838**
ACTIFS ET PASSIFS						
Total immo. nettes corporelles	55 197	56 140	12 990	12 453	24 711	24 975
Autres actifs	54 291	44 889	7 053	4 042	15 078	14 554
Trésorerie nette (dont découverts bancaires)	101 295	88 594	18 856	22 797	-54	2 508
Comptes internes nets	10 466	7 058	-9 342	-8 907	-11 287	-10 763
TOTAL DES ACTIFS	**221 248**	**196 681**	**29 557**	**30 385**	**28 449**	**31 274**
Total fonds associatifs et réserves	139 209	142 398	4 900	2 648	-496	-572
Fonds dédiés	70 276	42 866	4 702	4 564	104	90
Autres passifs	11 763	11 417	19 956	23 173	28 840	31 755
TOTAL DES PASSIFS	**221 248**	**196 681**	**29 557**	**30 385**	**28 449**	**31 274**

L'activité caritative inclut l'action des délégations et unités locales et notamment les actions d'urgence et de secourisme ainsi que la solidarité internationale.

3- Autres filières

En K€	FORMATION		SIEGE	
	2014	2015	2014	2015
RÉSULTATS				
RESULTAT D'EXPLOITATION	**432**	**-233**	**-4 061**	**-4 480**
RESULTAT COURANT	**-204**	**-756**	**1 394**	**-1 738**
RESULTAT NET	**299**	**3 219**	**-590**	**-1 370**
ACTIFS ET PASSIFS				
Total immo. nettes corporelles	53 797	51 849	11 309	9 874
Autres actifs	31 558	35 541	46 627	49 850
Trésorerie nette (dont découverts bancaires)	33 945	40 679	-84 038	-86 303
Comptes internes nets	-18 467	-18 269	141 859	145 980
TOTAL DES ACTIFS	**100 833**	**109 800**	**115 757**	**119 401**
Total fonds associatifs et réserves	49 783	58 531	5 032	8 430
Fonds dédiés	210	581	9 168	11 543
Autres passifs	50 840	50 688	101 556	99 428
TOTAL DES PASSIFS	**100 833**	**109 800**	**115 757**	**119 401**

Note N°3 : Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles - Valeurs brutes

En K€		31/12/2014	Augmentation	Diminution	Transferts et var. perimètre	31/12/2015
Frais d'établissement		306	5	0	0	311
Frais de recherche et développement		983	18	0	0	1 001
Droits d'utilisation (brevets, logiciels...)	(1)	29 446	1 513	-249	404	31 113
Droit au bail		110		0	0	110
Autres immo. incorporelles		728	92	-7	220	1 033
Immo. incorp. en cours	(2)	2 625	4 220	0	-587	6 258
TOTAL		**34 197**	**5 848**	**-256**	**37**	**39 826**

Immobilisations incorporelles - Amortissements et dépréciations

En K€	31/12/2014	Dotations	Reprises/ Diminution	Transferts et var. perimètre	31/12/2015
Frais d'établissement	278	13	0	0	291
Frais de recherche et développement	973	5	0	0	978
Droits d'utilisation (brevets, logiciels...)	24 500	2 401	-246	0	26 655
Droit au bail	94	0	0	0	94
Autres immo. incorporelles	686	29	-7	0	709
TOTAL	**26 532**	**2 448**	**-253**	**0**	**28 728**

(1) Les principales acquisitions incorporelles concernent l'activation du logiciel Hôpital Manager dans le CMCR Les Massues à hauteur de 477 K€ ainsi que la mise en place d'une e-boutique pour 200 K€.

(2) Les principaux investissements incorporels en cours ont été réalisés au Siège (3 310 K€), ils concernent notamment des évolutions du système d'information avec les nouveaux logiciels de paie (1 128 K€) et de gestion des achats (516 K€).

Note N°4 : Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles - Valeurs brutes

En K€		31/12/2014	Augmentation	Diminution	Transferts et var. périmètre	31/12/2015
Terrains		24 297	770	-338	0	24 729
Constructions	(1)	643 321	8 399	-15 868	7 666	643 517
Instal. techniques, matériels et outillages		106 836	6 353	-5 586	168	107 771
Autres immobilisations corporelles		204 608	16 590	-7 702	571	214 066
Immobilisations grevées de droit	(2)	24 947		0	0	24 947
Immobilisations corporelles en cours	(3)	10 842	10 411	0	-8 441	12 812
TOTAL		**1 014 849**	**42 524**	**-29 495**	**-36**	**1 027 842**

Immobilisations corporelles - Amortissements et dépréciations

En K€		31/12/2014	Dotations	Reprises/ Diminution	Transferts et var. périmètre	31/12/2015
Aménagements de terrains		6 097	316	-28	25	6 410
Constructions	(1)	300 322	23 366	-10 831	-13	312 844
Instal. techniques, matériels et outillages		81 390	6 004	-5 450	7	81 951
Autres immobilisations corporelles		143 141	15 123	-7 083	-19	151 162
Immobilisations grevées de droit	(2)	20 086	0	0	2 266	22 352
TOTAL		**551 037**	**44 809**	**-23 391**	**2 266**	**574 721**

(1) Les principales acquisitions concernent l'EHPAD Val de Meuse à Givet à hauteur de 1 000 K€ et l'UL du Rhône-Nord à Villefranche sur Saône pour 900 K€.
Les principaux investissements achevés en 2015 sont relatifs à un nouveau bâtiment sur le site de Bois Guillaume à hauteur de 4 771 K€ ainsi que des constructions sur la résidence pour personnes âgées au Havre pour 1 023 K€.
Les cessions de l'exercice concernent principalement la vente immobilière sur le site de la rue Inkermann à Lyon pour respectivement 9 560 K€ sur l'Hôpital des Charmettes et 1 045 K€ sur l'IRFSS FI de Rhône Alpes ainsi qu'une cession immobilière sur l'IRFSS FI Centre à Tours à hauteur de 2 353 K€.

(2) En 2006, la SCI Broussais La Charité a mis à disposition de la Croix-Rouge française des locaux d'une superficie totale de 11 248 m². Ce commodat a été valorisé à hauteur de 24 755 K€. Au 31 décembre 2015, il a été constaté un amortissement de 2 266 K€.

(3) Des nouvelles immobilisations en cours concernent la livraison d'un nouveau bâtiment de dialyse sur le site de Bois Guillaume (4 411 K€) ainsi que la réhabilitation du CMPR à Hauteville-Lompnes dont l'achèvement est prévu en février 2016.

Note N°5 : Immobilisations financières

Immobilisations financières - Valeurs brutes

En K€		31/12/2014	Augmentation	Diminution	Transferts et var. périmètre	31/12/2015
Prêts au personnel et aux tiers		1 670	81	-163	0	1 588
Prêts au titre de l'effort construction		6 679	815	-113	0	7 381
Titres de participation et créances rattachées		33 551	11	0	0	33 561
Titres immobilisés		201	1	0	0	202
Dépôts et cautionnements versés	(1)	10 035	2 089	-1 325	0	10 799
Créances de passage en dotation globale	(2)	5 941		0	0	5 941
Autres créances immobilisées		2		0	0	2
TOTAL		**58 079**	**2 996**	**-1 601**	**0**	**59 474**

Immobilisations financières - Dépréciations

En K€		31/12/2014	Dotations	Reprises/ Diminutions	Transferts et var.	31/12/2015
Prêts au personnel et aux tiers		18	2	-7	0	13
Prêts au titre de l'effort construction		14	0	0	0	15
Titres de participation et créances rattachées		2 647	369	0	0	3 016
Titres immobilisés			0	0	0	
Dépôts et cautionnements versés		180	2	-119	0	64
Créances de passage en dotation globale	(2)	5 941	0	0	0	5 941
Autres créances immobilisées			0	0	0	
TOTAL		**8 801**	**373**	**-127**	**0**	**9 047**

(1) Les dépôts et cautionnements versés sont constitués à fin 2015 de 7 435 K€ de dépôts sur le Compte Épargne Temps.

(2) Il s'agit d'une créance constatée lors du passage d'un financement en prix de journée à un financement en dotation globale (article 58 du décret du 11 août 1983).

Tableau des participations

En K€		Pourcentage détention	Valeur comptable des titres brut	depr.	net	Créances rattachées	Compte courant
SCI Broussais La Charité	(a)	0.001%	10		10		0
SCI Les Peupliers	(b)	**99.99%**	19 647		19 647		0
SCI Les Massues	(c)	99.99%	11 538	2 840	8 698		0
SCI Sismondi	(d)	45.00%	248	176	72	338	0
SCI Saint Martin	(e)	50.10%	1		1		0
SCI Nissan	(f)	100.00%	1 766		1 766		0
GCS Henry Dunant	(g)	50.00%	0		0		0

(a) La SCI Broussais La Charité a été créée le 10 mars 2004 et est détenue à 0,001% par l'association Croix-Rouge française et à 99,999% par l'association Immo Croix-Rouge. Elle détient l'immeuble de la rue Didot à Paris (14ème), siège de la Croix-Rouge française.

(b) La SCI Les Peupliers a été créée le 2 juin 2006 et est détenue à 99,999% par l'association Croix-Rouge française et à 0,001% par l'association Immo Croix-Rouge. Son objet social est l'acquisition et la gestion d'immeubles.

(c) La SCI Les Massues a été acquise le 17 décembre 2009 et est détenue à 99,999% par l'association Croix-Rouge française et à 0,001% par l'association Immo Croix-Rouge. Elle porte l'actif immobilier utilisé par le Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues à Lyon.

(d) La SCI Sismondi a été créée le 22 juillet 2010. Elle est détenue à 45% par l'association Croix-Rouge française, à 45% par la Caisse des Dépôts et Consignations et à 10% par la Mutualité de la Haute-Vienne. Elle détient l'immeuble destiné à l'exploitation d'un institut de formation sanitaire et sociale situé à Limoges.

(e) La SCI Saint Martin est détenue à hauteur de 50,10% par la Croix-Rouge française. Cette société porte le bâtiment utilisé par l'institut de formation Saint Martin.

(f) L'intégralité des parts de la SCI Nissan a été acquise en 2013. Cette société porte l'ensemble immobilier de l'EHPAD Louis Fanoll.

(g) Le groupement de coopération sanitaire Henry Dunant créé le 6 décembre 2012 est chargé de constituer des équipes médicales communes avec le centre hospitalier de Bayeux. Le pourcentage de détention de la Croix-Rouge française dans cette structure est de 50%.

Principales données relatives aux participations

En K€	Actif immobilisé	Endettement financier net	Capital	Résultat	Autres réserves
SCI Broussais La Charité	31 501	368	48 216	-1 216	-15 980
SCI Les Peupliers	25 189	1 616	19 647	1 746	4 958
SCI Les Massues	19 875	10 453	10 911	-210	-1 830
SCI Sismondi	3 224	3 064	550	-9	-389
SCI Saint Martin	4 508	2 285	1	-3	-208
SCI Nissan	3 861	4 582	1	7	-1 102
GCS Henry Dunant	0	-562	0	0	0

Note N°6 : Créances

Créances - Valeurs brutes

En K€		31/12/2015	31/12/2014
Usagers et comptes rattachés		94 378	97 580
Autres créances	(1)	93 199	99 817
TOTAL		**187 577**	**197 397**

(1) La diminution des autres créances provient essentiellement de l'activité internationale (- 9 618 K€). La majorité des subventions pluriannuelles s'achevant sur 2015, elles devront être renouvelées courant 2016 ou 2017.

Détail des autres créances (en valeur nette de provision)

En K€		31/12/2015	31/12/2014
Personnel et comptes rattachés		1 486	1 172
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3 859	3 371
Etat et autres collectivités publiques	(1)	62 048	67 725
Comptes courants		2 399	2 072
Produits à recevoir	(2)	17 265	19 094
Débiteurs divers		1 684	1 688
TOTAL		**88 741**	**95 122**

(1) Il s'agit essentiellement de subventions non encore versées par les bailleurs de fonds représentant 36 927 K€ contre 46 517 K€ l'an passé. La majorité des subventions pluriannuelles s'achevant sur 2015, elles devront être renouvelées courant 2016 ou 2017.
À noter, une subvention à recevoir pour un projet immobilier à hauteur de 5 400 K€ sur un institut de formations initiales en Rhône-Alpes.

(2) En 2015, la baisse des produits à recevoir provient principalement de la diminution des subventions d'exploitation pluriannuelles octroyées au Centre de Prévention Santé en Guyane relatives aux vaccinations (-3 787 K€).

Créances - Provisions

En K€		31/12/2014	Dotations	Reprises	Transferts et var.	31/12/2015
Usagers et comptes rattachés	(1)	13 372	4 849	-5 055	-2	13 163
Autres créances	(2)	4 695	559	-796	0	4 458
TOTAL		**18 067**	**5 407**	**-5 852**	**-2**	**17 621**

(1) En 2015, plusieurs établissements de la filière « Domicile » et « Formation » ont fait une analyse de leurs créances anciennes (antérieures à 2013). Les reprises de provisions sont liées à des pertes sur créances irrécouvrables qui se sont élevées à 3 422 K€ en 2015 (contre 1 605 K€ l'an passé) et proviennent essentiellement de créances « patients » 2012 provisionnées à 100% dans un établissement sanitaire d'Outre-Mer.

(2) Les dépréciations des autres créances portent essentiellement sur les comptes courants du Siège vis-à-vis de Croix-Rouge Insertion et du fonds de dotation « Henry Dunant ».
Elles représentent 3 986 K€ de créances brutes et sont dépréciées à hauteur de 2 316 K€.

Note N°7 : Trésorerie

Trésorerie

En K€	31/12/2015	31/12/2014
Placements de trésorerie :		
Valeur brute	153 175	144 220
Provision pour dépréciation		
Placements de trésorerie nets de provisions (1)	153 175	144 220
Disponibilités	19 473	29 192
Trésorerie active	**172 649**	**173 412**
Concours bancaires et soldes créditeurs de banques	2 602	950
Trésorerie passive	**2 602**	**950**
TRESORERIE NETTE	**170 047**	**172 462**

(1) Au 31 décembre 2015, les valeurs de placement s'élèvent à 153 175 K€. Ce montant n'intègre pas des plus-values latentes brutes évaluées à cette date à 6 807 K€ qui ne seront effectives qu'à la cession des valeurs correspondantes.

Tableau de flux de trésorerie

Libellé	Montant
OPÉRATIONS LIÉES A L'ACTIVITÉ	
Résultat Net	-13 034
+ Dotations nettes aux amortissements et provisions	61 438
- Plus et moins values de cessions d'actifs	-6 314
- Quote part des subventions d'investissement virée au compte de résultat	-5 668
+ Autres éléments	-527
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie, ou non liés à l'activité	48 929
Capacité d'autofinancement	**35 895**
- Variation des stocks	58
- Variation des créances	9 593
- Variation des comptes de régularisation actif	954
+ Variation des fonds dédiés	-24 396
+ Variation des dettes	11 526
+ Variation des comptes de régularisation passif	-6 838
Variation du besoin en fonds de roulement	**-9 104**
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	**26 791**
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-5 848
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-42 524
Acquisitions d'immobilisations financières	-2 996
Investissements	**-51 368**
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	12 429
Cessions/remboursement d'immobilisations financières	1 601
Cessions d'immobilisations	**14 031**
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	**-37 337**
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	
Variation nette des réserves	-7
Augmentation nette des legs et donations	968
Augmentation nette des subventions d'investissement non amortissables	1 699
Variation nette du report à nouveau	0
Dividendes	0
Augmentation nette des fonds propres	**2 659**
Augmentation nette des apports ou legs avec droit de reprise	624
Augmentation nette des résultats sous contrôle de tiers financeurs	0
Augmentation nette des subventions d'investissement amortissables	12 271
Augmentation nette des autres fonds associatifs	**12 895**
Augmentation des emprunts et dettes financières	11 334
Remboursement des emprunts et dettes financières	-18 754
Augmentation nette des emprunts et dettes financières	**-7 420**
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	**8 134**
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	**-2 412**

TRÉSORERIE EN DÉBUT DE PÉRIODE	**172 462**
TRÉSORERIE EN FIN DE PÉRIODE	**170 047**

Note N°8 : Variation des fonds associatifs

La variation des fonds associatifs et réserves sur l'ensemble de la période courant du 1er janvier au 31 décembre est représentée dans le tableau suivant :

Tableau de variation des fonds associatifs

En K€	31/12/2014	Affectation du résultat N-1	Dotations	Reprises	Augmentation	Diminution	Sans mouvement de trésorerie	Transferts et var. périmètre	Résultat de la période	31/12/2015
FONDS PROPRES	**221 204**	**8 027**	**0**	**-527**	**3 019**	**-361**	**-3 184**	**-4 593**	**-13 034**	**210 551**
Apports et autres	78 533		0	0	0	0	0	0		78 533
Legs et donations	1 951		0	-527	968	0	0	0		2 391
Subv. d'invest. affectées à des biens renouvelables non amort.	59 291		0	0	2 052	-353	0	-286		60 704
Ecart de réévaluation	2 182		0	0	0	0	0	0		2 182
Réserves	117 740		0	0	0	-7	6 109	-1 519		122 321
Report à nouveau	-26 207	-4 259	0	0	0	0	-9 293	-2 788	0	-42 546
Report à nouveau des activités en gestion propre	33 635	-4 259	0	0	0	0	0	-790		28 586
Dépenses non opposables	-52 043		0	0	0	0	0	-2 150		-54 192
Dépenses refusées	-7 800		0	0	0	0	-9 293	152		-16 941
Résultat de l'exercice en gestion propre	-4 259	4 259							-960	-960
Résultat de l'exercice en gestion contrôlée	-8 027	8 027							-12 074	-12 074
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	**94 435**	**-8 027**	**12 408**	**-7 460**	**12 979**	**-2 350**	**3 184**	**4 504**	**0**	**109 672**
Apports ou legs contrepartie d'actif immo. avec droit de reprise	18 205		0	0	645	-20	0	-28		18 801
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-22 359	-8 027	0	0	0	0	3 181	3 348		-23 857
Provisions réglementées	37 696		12 408	-1 792	0	0	3	32		48 347
Subv. d'invest. sur biens non renouvelables amort.	56 032		0	-5 668	12 335	-64	0	1 151		63 786
Droits des propriétaires	4 861		0	0	0	-2 266	0	0		2 595
TOTAL	**315 639**	**0**	**12 408**	**-7 987**	**15 998**	**-2 711**	**0**	**-89**	**-13 034**	**320 224**

- **Le résultat administratif des établissements sous gestion contrôlée** se décompose de la façon suivante :

En K€	31/12/2015
Résultat comptable	-12 074
Reprises des excédents affectés aux mesures d'exploitation non reconductibles	573
Reprise des résultats des exercices antérieurs	412
Reprise sur la réserve de compensation des déficits	7
Reprise sur les excédents affectés à la compensation des charges d'amortissement	60
Amortissements comptables excédentaires différés	488
Dépenses pour congés payés et autres droits acquis par les salariés	100
Provision pour départ à la retraite	353
Autres dépenses non opposables	-821
RESULTAT ADMINISTRATIF	**-10 903**

- **Subventions d'investissement externes amortissables**

Subventions d'investissement amortissables

En K€	31/12/2014	Augmentation nette	Quote-part virée au résultat	Transferts et var. périmètre	31/12/2015
Subventions d'investissement amortissables	56 032	12 271	-5 668	1 151	63 786

Les principales acquisitions de subventions d'investissements octroyées en 2015 sont relatives à des projets immobiliers sur l'IRFSS-FI Rhône Alpes à Valence (+ 6 000 K€) et sur la Crèche Collective Marie Ernest May à Paris (+ 1 399 K€).

Note N°9 : Provisions

Détail des provisions

En K€		31/12/2014	Dotations	Reprises avec objet	Reprises sans objet	Transferts et var.	31/12/2015
Provisions pour risque prud'homal		4 705	3 023	-1 821	-886	0	5 021
Autres provisions pour risques	(1)	13 859	11 052	-6 081	-568	0	18 261
Provisions pour départ à la retraite		52 388	4 301	-2 821	-539	0	53 330
Provisions pour charges	(2)	2 271	223	-1 957	-131	0	406
TOTAL		**73 224**	**18 599**	**-12 681**	**-2 124**	**0**	**77 019**

(1) En 2015, les autres provisions pour risques correspondent principalement à :
- une provision suite à des sinistres dont les coûts ne seront pas pris en charge par la compagnie d'assurance à hauteur de 3 769 K€ (contre 4 236 K€ l'an passé),
- une provision pour risque de reversement de subventions pour 9 495 K€ (contre 8 683 K€ l'an passé),
- des provisions pour restructuration pour un total de 3 754 K€.

(2) La diminution des provisions pour charges provient essentiellement d'une reprise liée à un risque d'impact du transfert de compétences de l'État au département sur un établissement de la filière enfance et famille en Ile de France à hauteur de 1 682 K€. Ce risque qui est devenu réel et certain, fait l'objet d'une inscription en dettes sur 2015.

Note N°10 : Fonds dédiés

Fonds dédiés par nature :

En K€	31/12/2014	Dotations	Reprises	Transferts et var. périmètre	31/12/2015
Fonds dédiés sur subventions	66 078	20 980	-43 603	0	43 455
Fonds dédiés sur autres ressources	19 732	8 657	-10 430	0	17 959
TOTAL	**85 810**	**29 637**	**-54 033**	**0**	**61 414**

Fonds dédiés par zones géographiques :

En K€			31/12/2014	31/12/2015	Variation
NATIONAL	actions sociales, urgences et secourisme		**14 011**	**17 076**	**3 066**
INTERNATIONAL			**69 109**	**41 736**	**-27 373**
EBOLA		(1)	14 791	3 073	-11 718
ASIE TSUNAMI			1 686	24	-1 662
SEISME HAITI		(2)	4 144	1 802	-2 343
PHILIPPINES TYPHON HAIYAN			3 621	1 887	-1 735
Fonds d'urgence	pour financer les crises immédiates ou mal financées		486	200	-286
Afrique	principalement projets eau-assainissement et lutte contre la malnutrition	(3)	28 614	19 023	-9 591
Amérique et caraïbes	principalement des projets de réduction des risques liés aux catastrophes		1 103	700	-403
Asie hors tsunami	principalement projets eau-assainissement		3 981	2 982	-1 000
Maghreb et Moyen Orient	principalement projets eau-assainissement et santé publique		5 386	5 935	549
Océan indien	dont la plateforme d'intervention régionale PIROI		383	283	-100
Océan pacifique	dont la plateforme d'intervention régionale PIROPS		1 633	2 885	1 252
Divers	dont Europe		3 280	2 944	-335
FONDS DEDIES SUR LEGS			**2 690**	**2 602**	**-88**
TOTAL			85 810	61 414	-24 396

(1) Les fonds dédiés concernant la crise Ébola ont été consommés sur 2015 à hauteur de 11 718 K€.

(2) Le solde des fonds dédiés concernant le séisme Haïti sont relatifs à la dernière partie des activités liées au Séisme.

(3) Les fonds dédiés sur la zone Afrique ont diminué de 9 591 K€ du fait du non renouvellement sur 2015 de nombreuses subventions.

Note N°11 : Dettes financières

La variation des dettes financières se décompose ainsi :

En K€	31/12/2014	Variation de BFR	Augmentation	Diminution	Transferts et var.	31/12/2015
Emprunts auprès d'organismes publics	15 613		13	-1 529	1	14 098
Emprunts auprès des Ets bancaires ou de crédit (1)	152 631		9 716	-16 187	-1	146 159
Intérêts courus sur emprunts	2 287	206			0	2 493
Dépôts et cautionnements reçus	2 977		1 398	-1 020	0	3 355
Dettes rattachées à des participations	-28		0	-17	0	-45
Soldes créditeurs de banques	950	1 651	0	0	0	2 602
TOTAL	**174 430**	**1 857**	**11 128**	**-18 754**	**0**	**168 662**

(1) dont emprunts à taux structuré : 2 890 K€ à fin 2015.

Note N°12 : Autres dettes

Détail des autres dettes

En K€	31/12/2015	31/12/2014
Personnel et comptes rattachés	9 707	8 907
Personnel dettes provisionnées congés à payer	41 037	40 237
Charges sociales et fiscales sur congés à payer	21 302	20 739
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 424	62 683
Etat et autres collectivités publiques	11 715	10 151
Fonds en dépôt (dépôts et pensions à reverser)	1 098	945
Créditeurs divers	27 242	25 743
TOTAL	**176 525**	**169 406**

Note N°13 : Échéance des créances et dettes

Échéance des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'un an	Échéance à plus de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	338	0	338
Prêts	8 969	1 157	7 812
Dépôts versés FEDERIS - CET	7 435	1 793	5 642
Autres	9 307	2 038	7 268
Créances de l'actif circulant :			
Usagers, clients et comptes rattachés	94 378	80 441	13 937
Autres	93 199	88 741	4 458
Charges constatées d'avance	5 696	5 696	0
Total	**219 321**	**179 866**	**39 455**

Échéance des dettes

DETTES	Montant brut	Exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'un an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	162 705	14 886	45 279	102 540
Dépôts et cautionnements reçus	3 355	0	3 355	0
Fournisseurs et comptes rattachés	50 230	50 230	0	0
Autres	176 525	169 718	6 317	490
Produits constatés d'avance	14 815	14 815	0	0
Total	**407 629**	**249 648**	**54 950**	**103 030**

Note N°14 : Engagements hors bilan

- **Engagements donnés**

  - Indemnités de fin de carrière :

La valeur des engagements de la Croix Rouge au titre des Indemnités de Fin de Carrière (IFC) au 31.12.2015 s'élève à 60 109 K€, cependant la dette comptabilisée est de 53 330 K€.
La différence de 6 779 K€ est due aux écarts actuariels (écarts d'expérience, taux d'actualisation, table de mortalité, ...).

  - Subventions d'investissement non amortissables :

L'Association a l'engagement de reverser les subventions d'investissement non amortissables reçues des autorités de tarification au cas où elle se trouverait déchargée de sa gestion. Les subventions d'investissement non amortissables sont inscrites au passif du bilan pour un montant de 47 813 K€.

  - Crédit-bail immobilier :

Amortissements théoriques des biens financés par crédit-bail

En K€	Coût d'entrée*	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Constructions	8 520	405	2 476	6 043
TOTAL	**8 520**	**405**	**2 476**	**6 043**

* Valeur du bien à la date de signature du contrat

Engagements de crédit-bail

En K€	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	5 ans	total à payer	
Constructions	391	2 683	391	1 640	7 082	9 114	0
TOTAL	**391**	**2 683**	**391**	**1 640**	**7 082**	**9 114**	**0**

Le prix d'achat résiduel de ces biens est de 2 €.

  - Clause de réserve de propriété :

L'association possède un engagement relatif à une vente à terme avec réserve de propriété. Selon les termes du contrat, le transfert de propriété ne sera effectif qu'à compter de la constatation du complet paiement du prix de vente, soit en 2046 (3 248 K€ pour l'immeuble et 126 K€ pour le terrain).

- **Engagements reçus**

Les legs acceptés par le Conseil d'Administration, en attente de réalisation, s'élèvent à 12 130 K€ contre 15 155 K€ l'an passé.

Note N°15 : Effectifs à fin décembre 2015

Effectifs

Effectifs au	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Cadres	3 164	3 247	3 255	3 301
Collaborateurs	14 958	14 778	15 187	15 112
TOTAL	**18 122**	**18 025**	**18 442**	**18 413**

L'effectif moyen est de 18 556 salariés en 2015 contre 18 522 en 2014.

Note N°16 : Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (article 20 de la loi du 23 mai 2006)

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération. Les trois plus hauts cadres dirigeants salariés de la Croix-Rouge française ont perçu en 2015 une rémunération globale brute de 378 K€.

Note N°17 : Honoraires des commissaires aux comptes (code de commerce article R.123-198, 9°)

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2015 s'élèvent à 578 K€, soit :

- 496 K€ au titre du contrôle légal,
- 82 K€ au titre de diligences directement liées à la mission de commissaire aux comptes.

5. Compte d'Emploi annuel des Ressources

5.1 Méthodologie

La méthodologie d'élaboration du nouveau Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER) qui intègre l'ensemble des charges et produits de l'exercice a été la suivante :

- Colonne 1 – Emplois

Les charges de l'exercice soit 1 247 012 K€ sont ventilées dans les rubriques :

- **Missions sociales à hauteur de 1 106 004 K€** représentant l'intégralité des charges des structures (délégations, établissements, fonds dédiés) hors frais de recherche de fonds et hors charges inhérentes aux directions métiers,
- **Frais de recherche de fonds à hauteur de 21 102 K€** représentant l'intégralité des frais de recherche de fonds des structures et des frais de la direction de la communication,
- **Frais de fonctionnement à hauteur de 53 476 K€** représentant l'intégralité des charges des directions support et des directions régionales,
- **Dotation aux provisions pour 36 793 K€,**
- **Engagements à réaliser sur ressources affectées pour 29 637 K€.**

- Colonne 2 – Ressources

Les produits de l'exercice soit 1 233 978 K€ sont ventilés dans les rubriques :

- **Ressources collectées auprès du public pour 86 222 K€** : dons (particuliers et mécénats donnant lieu à reçus fiscaux), legs et autres produits liés à la générosité du public (surtaxe postale, vente de dons en nature, cotisations des adhérents,...),
- **Autres fonds privés pour 6 749 K€,**
- **Subventions et concours publics pour 1 027 318 K€,**
- **Autres produits pour 37 053 K€** correspondant principalement aux prestations de services médicales et médico-sociales,
- **Reprise de provision pour 22 603 K€,**
- **Report de ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs à hauteur de 54 033 K€.**

- Colonne 3 – Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2015

- **Missions sociales financées par la générosité du public, frais d'appel à la générosité du public et frais de fonctionnement valorisés respectivement pour 53 129 K€, 19 504 K€ et 13 686 K€.**

  Compte tenu de l'hétérogénéité des activités de la Croix-Rouge française, il a été établi un CER par type de structure pour permettre une analyse affinée. Ces CER ont été ensuite consolidés pour déterminer le CER global de la Croix-Rouge française. Hormis pour les fonds dédiés où l'utilisation des ressources issues de la générosité du public a été suivie d'une manière détaillée, ces types de structures ont fait l'objet d'une analyse particulière comme suit :

  - Au sein de chaque CER, il a été évalué le montant de ressources issues de la générosité du public consommées. Ce solde correspond au total des emplois de l'exercice financés par la générosité du public (GP).
  - Ce montant a ensuite été ventilé par poste :
    - Frais d'appel à la GP : affectation directe à partir de la colonne 1 des frais d'appel à la GP
    - Le solde, missions sociales et frais de fonctionnement : détermination en fonction de leur poids relatif en colonne1

- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources GP et neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par GP : **Le montant pour l'année 2015 est de 710 K€ et la neutralisation des dotations aux amortissements est de 552 K€.**

- Colonne 4 – Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2015

  - **Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice valorisé à 7 142K€.**
    Compte tenu de l'impossibilité comptable de reconstituer l'historique des réserves, la Croix-Rouge française a déterminé à l'origine ce report à nouveau à partir d'un pourcentage moyen, sur les trois derniers exercices appliqué au total des fonds associatifs.

  - **Ressources collectées auprès du public en 2015 à hauteur de 86 222 K€ :** dons (particuliers et mécénats donnant droit à reçus fiscaux), legs et autres produits liés à la générosité du public (surtaxe postale, vente de dons en nature...).

  - **Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice 8 660 K€.**
    Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'élève à 8 660 K€ contre 7 142 K€ en début d'exercice.

5.2 Tableau du Compte d'Emploi annuel des Ressources

EMPLOIS	Emplois de N - compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public, utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N + Compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		7 141 578
1 – MISSIONS SOCIALES	1 106 004 150	53 129 484	1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	86 222 293	86 222 293
1.1. Réalisées en France	*1 032 148 163*	*41 345 598*	1.1. Dons et legs collectés	*83 818 428*	*83 818 428*
- Actions réalisées directement	1 032 148 163	41 345 598	- Dons manuels non affectés	63 687 758	63 687 758
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	8 099 085	8 099 085
1.2. Réalisées à l'étranger	*73 855 987*	*11 783 886*	- Legs et autres libéralités non affectés	12 031 584	12 031 584
- Actions réalisées directement	71 603 025	9 530 924	- Legs et autres libéralités affectés	0	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	2 252 962	2 252 962	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	*2 403 866*	*2 403 866*
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	21 102 089	19 503 615			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	19 503 615	19 503 615			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	1 590 014	0			
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	8 460	0	2 – AUTRES FONDS PRIVES	6 748 997	
			3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 027 318 309	
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	53 476 120	13 686 342	4 – AUTRES PRODUITS	37 052 826	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 180 582 358		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 157 342 426	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	36 792 900		II - REPRISES DES PROVISIONS	22 603 008	
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	29 637 331		III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	54 032 956	
			IV– VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		1 773 018
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0		V– INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	13 034 200	
V – TOTAL GENERAL	1 247 012 589		VI – TOTAL GENERAL	1 247 012 589	87 995 311
V – Part des acquisitions d' immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		709 670			
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-551 767			
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		86 477 344	VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		86 477 344
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		8 659 545
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	379 179 268		Bénévolat	379 179 268	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		

5.3 Missions sociales réalisées

Le Conseil d'Administration de la Croix-Rouge française a, dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau compte d'emploi des ressources, décidé le 16 décembre 2009 de définir les missions sociales de la Croix-Rouge comme étant conformes à son objet statutaire et à son projet associatif : le secourisme, l'action sociale, la santé et l'aide à l'autonomie, la formation et la solidarité internationale, mises en place à l'aide d'un réseau de délégations locales, départementales et d'établissements.

5.4 Valorisation du bénévolat

Bénévolat

En K€		31/12/2015	31/12/2014
Heures de bénévolat			
	Activité d'action sociale	10 143 976	9 126 195
	Activité d'urgence et de secourisme	2 079 781	2 055 505
	Activité de gouvernance et d'encadrement	661 576	697 409
Nombre d'heures de bénévolat recensé		**12 885 333**	**11 879 109**
Hypothèses			
	Taux horaire brut moyen en € (base INSEE)	19.36	19.09
	Taux de charges sociales	52%	52%
Valorisation de la contribution liée au bénévolat	**En K€**	**379 179**	**344 694**

6. Autres informations

Les comptes sociaux de la Croix-Rouge française sont intégrés dans les comptes combinés de l'association Croix-Rouge française incluant les comptes des SCI détenues, des fonds de dotation, des associations Croix-Rouge Insertion et Immo Croix-Rouge.
Le résultat combiné de l'association Croix-Rouge française s'élève à – 13 146 K€ au 31 décembre 2015.